DC
137
5
M3 C6

Class DC137
Book .5
M3C6

120
705

MALESHERBIANA.

Bovinet Sculp...

MALESHERBIANA,

OU

RECUEIL

D'Anecdotes et Pensées de CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON-MALESHERBES.

Chaque siècle ne produit peut-être que cinq à six hommes sages.

HELVÉTIUS.

PAR C..... D'AVAL...

A PARIS,

CHEZ PILLOT, FRÈRES, LIBRAIRES AU PONT-NEUF, N°. 5.

AN X. — 1802.

HC137
.5
.M3C6

PRÉFACE.

Dialogue entre l'Auteur et un Ex-porticien.

L'EX-PORTICIEN.

Pour Dieu ! monsieur l'Auteur, finissez : il est un terme à tout ; assez long-temps vous avez fait bâiller le public.

L'AUTEUR.

Il vaut encore mieux bâiller que de ne rien faire.

L'EX-PORTICIEN.

Belle réponse! Ne prévoyez-vous donc pas qu'on va faire justice de l'auteur et de son livre?

L'AUTEUR.

Distinguo. Quant à l'auteur, cela pourra arriver; mais quant au livre, non. Il est encore des hommes vertueux, des amis de l'humanité, pour qui le portrait et les actions d'un sage ont quelques charmes. Ces derniers, sans s'arrêter au style de l'ouvrage, aimeront à se voir dans l'homme que j'ai peint, et à puiser de nouveaux exemples

de vertus dans la conduite de celui pour qui la vie ne fut qu'un long exercice de bienfaits et de bonnes actions.

L'EX-PORTICIEN.

Phrases de collége! mon cher monsieur ; on veut aujourd'hui du saillant, du piquant, en un mot du *trait*.

L'AUTEUR.

Vous m'avouerez aussi qu'il y a *lecteurs* et *lecteurs*. Ceux pour qui j'écris, (je ne parle pas pour vous , Dieu m'en garde !) n'ont pas l'esprit de jouer sur les mots , et préfèrent une pensée pleine de

sens à tout le clinquant du faux bel-esprit, et aux gentillesses de madame Ango.

L'EX-PORTICIEN.

Les hommes dont vous parlez sont rares, et j'ai bien peur que l'imprimeur et le libraire en soient pour leurs frais.

L'AUTEUR.

Détrompez-vous : ils savent mieux calculer que vous et moi; ils doivent connaître les goûts du public.

L'EX-PORTICIEN.

Le public !... on voit bien que vous ne le connaissez guère; ne

savez-vous pas qu'il juge sur parole, et que rarement il ose se déterminer par lui-même.

L'AUTEUR.

Cela peut arriver quelquefois, mais rarement: il revient promptement de son illusion, et finit toujours par rendre justice à qui le mérite.

L'EX-PORTICIEN.

Eh bien! faites imprimer..... Au surplus, votre brochure doit être plus intéressante que tous les pamphlets qu'on nous débite journellement..... Quant à moi, elle ne m'intéressera

nullement, car j'ai une manière de voir absolument différente de celle des autres, et pareillement conforme à celle des illustres membres de notre illustre portique. Je vous quitte en vous souhaitant le plus grand succès.

VIE

DE

MALESHERBES.

CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON MALESHERBES naquit à Paris, le 6 décembre 1721 (1). Il fut

(1) *Guillaume de Lamoignon*, premier président du parlement, immortalisé par ses vertus et ses talens, mort le 10 décembre 1677, eut pour fils aîné, *Chrétien-François de Lamoignon*, d'abord avocat général, puis président du parlement, mort en 1709. Son second fils, *Guillaume de Lamoignon*, mort en 1772, fut le père de celui dont nous écrivons la vie.

élevé chez les Jésuites : il y avait vu le célèbre père *Porée*, et il parlait souvent de tout ce qu'il devait à ses entretiens et à ses conseils.

Lamoignon, son père, d'abord avocat général, puis premier président de la cour-des-aides, et ensuite chancelier de France, était un magistrat savant et vertueux. Pénétré de l'importance de ses fonctions, sans cesse occupé des moyens de les remplir, il savait faire à son devoir des sacrifices de tous les genres. La quantité de manuscrits de sa main, trouvés dans sa bibliothèque, prouvent son amour infatigable pour le travail ; il voulut que son fils, appelé à remplir les premières places de la magistrature, s'y préparât par l'étude

tude approfondie de l'histoire et de la jurisprudence.

Dans cette vue, il fit nommer *Malesherbes* substitut du procureur général. Cette place, trop subalterne en apparence, était l'école des magistrats ; et *Malesherbes* prouva, dans plus d'une circonstance, qu'on pouvait s'y faire remarquer.

Il n'avait pas encore vingt-quatre ans, lorsque le 3 juillet 1744, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, qu'il remplit avec beaucoup de distinction.

En 1749, il fut reçu en survivance de son père à la place de premier président de la cour-des-aides, et lui succéda le 14 décembre 1750. On sait avec quel succès il parcourut cette carrière épineuse

pendant vingt-cinq ans, et qu'il montra toujours cette sagesse, cette vertu, et cette douce humanité si familière au sang des *Lamoignon* (1).

La même année et le même mois où *Malesherbes* fut premier président de la cour-des-aides, il reçut de son père la direction de la librairie.

Le 12 juillet 1775, il donna sa démission de la première présidence

---

(1) Toutes ses opérations, durant sa première présidence, sont imprimées dans un recueil intitulé : *Mémoire pour servir à l'histoire du droit public de la France*, ou *Recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant à la cour-des-aides, depuis 1756 jusqu'au mois de juin 1775, avec une table générale des matières, par* Dionis. *Bruxelles*, 1779, *in*-4°.

Ce recueil est devenu très-rare, parce qu'il n'a point été mis dans le commerce, et qu'il ne fut imprimé qu'avec permission tacite.

de la cour-des-aides ; et dans le même mois, il fut nommé ministre et secrétaire d'état au département de Paris.

Enflammé du désir de se livrer tout entier à différens projets de bien public, et voyant que les occupations de sa place ne lui permettaient pas de mettre la suite nécessaire aux travaux qu'il méditait, il donna sa démission le 12 mai 1776.

A cette époque, *Malesherbes* entreprit des voyages dans différentes contrées de la France, en Italie, en Hollande, en Angleterre et dans la Suisse, où il recueillit avec discernement et avidité tout ce qui pouvait intéresser les sciences et les arts.

Rentré depuis dans le conseil, *Malesherbes* ne cessa de s'occuper des

objets les plus importans pour le bien de ses concitoyens et de l'humanité : ce fut à cette époque qu'il fit rendre aux protestans une partie des droits de citoyens en France, dont ils avaient été privés ; et il avait recueilli beaucoup de matériaux concernant les juifs, dont on trouva les manuscrits dans sa bibliothèque.

Il sollicita vivement, et obtint enfin la permission de se retirer. Il se retira à *Malesherbes*, où il s'occupa de ses champs et de ses jardins.

Au milieu des occupations, dont il embellissait chaque instant de sa vie, il étendit encore loin de lui la sphère de sa bienfaisance active ; il prépara les matériaux de plusieurs mémoires sur les arbres, qu'il aurait successivement publiés, et

un auquel il attachait le plus d'importance : *Sur la manière d'utiliser les différentes espèces de landes.*

Son excellent *mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, fut imprimé en 1790, par ordre de la société d'agriculture, à laquelle il avait été élu.

Au milieu de ses bois et de ses cultures, où il menait la vie d'un sage, il apprit que Louis XVI, abandonné à sa faiblesse, allait être mis en jugement ; il écrivit à la convention pour être son défenseur. Il obtint, et partagea cette tâche avec *Desèze* et *Tronchet*.

Louis XVI, condamné à la mort, *Malesherbes*, après avoir satisfait aux devoirs de l'humanité et du dé-

vouement le plus sublime, retourna dans son habitation champêtre pour y consacrer, dans le sein de sa famille, d'immortels regrets, destinant le reste de ses jours à s'occuper des travaux qui avaient pour but les progrès de l'agriculture. Tout entier à la nature, et aux moyens de multiplier ses productions, il était presque parvenu à oublier les événemens politiques. Ce calme ne fut pas de longue durée; au mois de décembre 1793, il fut arrêté par trois membres du comité révolutionnaire de la section de Bondy, et conduit à Paris avec son gendre et sa fille.

Arrivé dans cette ville, il fut enfermé à la maison d'arrêt des Madelonettes avec son petit-fils,

Louis Lepelletier, tandis que ses autres petits-enfans furent dispersés dans des prisons différentes.

Il demanda avec instance, et obtint d'être réuni avec toute sa famille dans la maison d'arrêt de Port-Libre (1). De ce moment même il ne désira plus rien. Cette réunion fut de peu de durée. Son gendre, le vertueux *Pelletier-Rozambo*, fut enlevé à ses enfans, transféré dans une autre prison; et peu de jours après il tomba sous le fer de la guillotine.

Deux jours après, le 2 floréal, (21 avril 1794) il périt sur le même échaffaud que son gendre, avec sa fille, sa petite-fille, et

(1) Ci-devant le monastère de Port-Royal.

Château-Briant, l'époux de cette jeune personne.

On ne peut mieux dépeindre sa fin tragique, qu'en rapportant la manière dont elle est rendue dans la tragédie de Pausanias :

Hélas! dans la stupeur où le sommeil des lois
Jetait les citoyens sans courage et sans voix,
Nos yeux, nos yeux ont vu ce magistrat austère
Tendre au fatal couteau sa tête octogénaire,
Entouré des enfans que son intégrité
Élevait dans l'honneur et dans la probité;
Nous avons vu leur sang rejaillir dans ses larmes,
Et pour Pausanias, ce spectacle eut des charmes.

MALESHERBIANA

OU

RECUEIL

D'Anecdotes et de Pensées de Malesherbes.

L'époque de la naissance de *Malsherbes* coïncide d'une manière singulière avec celle de la mort d'un scélérat fameux, *Cartouche*.

On ne fait cette observation que parce que *Malesherbes* lui même se plaisait à faire ce rapprochement bizarre. Il a répété vingt fois qu'il était né le jour de la mort de *Cartouche*, et il fit cette remarque uniquement à cause du contraste qu'elle présentait.

Dans les premières années de sa vie, il avait été profondément ému d'un spectacle digne en effet d'opérer la plus vive impression sur son cœur! Il avait vu à la campagne, chez un ami de sa famille, le père de Cartouche, qui, sous un autre nom, y remplissait les fonctions de domestique. Toutes les fois qu'il se rappelait cet instant de sa vie, il s'animait et peignait avec une éloquence qui n'était qu'à lui, ce malheureux père plongé dans la douleur, gardant le plus profond silence depuis plusieurs années, ne l'interrompant, quand il était seul, que pour chanter des hymmes religieux, en versant des torrens de larmes. *Malesherbes*, qui ignorait d'abord le sujet de son affliction, employa tous les moyens que lui suggérèrent l'adresse, la vivacité et la curiosité de son âge pour en être instruit et toujours inutilement, parce que

les dépositaires du secret de cet infortuné furent fidèles à la parole qu'ils lui avaient donnée. Un jour enfin, il s'aperçut du désir de *Malesherbes*, auquel il n'avait jamais parlé, il s'approche de lui et lui dit : *je fus le père de Cartouche ;* et se couvrant les yeux de ses mains, il se retira le visage inondé de larmes. *Malesherbes* en versait, et en faisait verser lorsqu'il racontait cette scène touchante.

Les gens de lettres n'ont eu qu'à se louer de *Malesherbes*, lorsqu'il fut chargé de la direction de la librairie. Ils trouvèrent en lui un appui, un conseil, un père ; si quelquefois il fut forcé de leur donner des avis contraires à leur opinion, ce fût avec cette douceur que la raison a toujours dans la bouche d'un ami. Long-temps avant qu'il fût

chargé de les surveiller, il avait vécu avec eux ; et depuis qu'il accepta ces pénibles fonctions, il regarda comme le seul dédommagement de ses travaux le plaisir de les voir encore davantage. Il était homme de lettres lui même, et bien plus, il réunissait assez de connaissances dans tous les genres, pour parler à chacun le langage qui lui convenait, parcourir avec intérêt les productions nouvelles, et choisir avec discernement ceux qu'il était forcé d'en faire juges. Souvent il prodigua, avec cette délicatesse qui lui était naturelle, et qui portait le caractère de la loyauté et de la bonhommie, les secours les plus puissans à ceux dont il savait apprécier les talens et deviner les besoins.

A l'époque de la disgrace de son père, arrivée au mois de décembre 1768, il cessa d'avoir la direction de la librairie.

Ce

Ce fut une véritable perte pour les gens de lettres.

Malesherbes n'attendit point la révolution pour combattre le despotisme, établir et réclamer les droits du peuple opprimé, et faire retentir la voix de la vérité au milieu des abus et des déprédations d'une cour corrompue. Ami des hommes, amant de la liberté, il ne sut point composer avec le crime et la faveur ; il brava et renversa tous les obstacles qu'il rencontra ; seul il s'opposa aux efforts réunis d'une foule d'esclaves adulateurs qui se prosternaient devant le pouvoir ; il trouva sans cesse de nouvelles alarmes dans un cœur brûlant de l'amour du bien et de la vérité ; et lors même qu'on le vit forcé de céder à une autorité toute-puissante, il garda encore une attitude imposante qui inspira

le respect. C'est ainsi qu'en 1763, dans l'affaire de *Varennes*, sur laquelle il avait fait les remontrances les plus fortes, obligé d'entériner les lettres de grâce qui étaient accordées contre toute espèce de droit et de justice, il prononça de son tribunal ces paroles remarquables, aux accusés qui étaient à ses pieds : *Le roi vous accorde des lettres de grâce, la cour les entérine : retirez-vous ; la peine vous est remise, mais le crime vous reste.* Et les accusés jouissaient de la plus haute faveur !

Jamais *Malesherbes* n'était plus sublime et plus touchant que lorsqu'il défendait les droits du peuple, lorsqu'il peignait l'oppression, sous laquelle il gémissait. C'est lui qui, en 1763, dit au prince de Condé, envoyé par le roi pour forcer au silence les magistrats qui

réclamaient contre les impôts : *La vérité, monsieur, est donc bien redoutable, puisqu'on fait tant d'efforts pour l'empêcher de parvenir au trône ?*

Au mois de décembre 1768, le roi nomma Maupeou, chancelier, sur la démission provoquée du vertueux Lamoignon, dont la disgrace honorable était d'une date antérieure. J. J. Rousseau écrivait à Malesherbes à cette époque (1).

« En apprenant votre retraite, j'ai » plaint les gens de lettres ; mais je vous » ai félicité : en cessant d'être à leur » tête par votre place, vous y serez » toujours par vos talens ; par eux vous » embellissez votre ame et votre asile.

---

(1) *Malesherbes*, par la démission de son père, n'eut plus la direction de la librairie.

» Occupé des charmes de la littérature,
» vous n'êtes plus forcé d'en voir les
» calamités ; vous philosophez plus à
» votre aise, et votre cœur a moins à
» souffrir ».

Malesherbes fut l'ami de la liberté de la presse, et la défendit toujours avec courage et noblesse contre les entreprises de l'autorité.

Un jour, le chancelier *Lamoignon*, son père, auquel on s'était plaint amèrement de la publication d'un livre d'histoire, qui paraissait avec approbation et privilège, et contenait, lui avait-on dit, des principes et des réflexions très-coupables, fit venir *Malesherbes*, son fils, et lui reprocha fortement d'avoir laissé paraître un pareil ouvrage, et d'avoir aussi mal choisi son censeur ; il ne s'agissait pas moins que de supprimer le

livre, et de faire punir celui qui lui avait donné si légérement son approbation. *Malesherbes* défendit l'auteur avec toute la chaleur dont il fut capable : il représenta respectueusement à son père que les reproches qu'on lui faisait étaient mal fondés ; il fit l'analyse de l'ouvrage et de l'esprit de l'historien, dans les articles les plus intéressans : il rappela à son père le mérite et l'exactitude du censeur qu'il avait nommé, et il lui proposa d'arrêter, pendant quelques jours, la vente de l'ouvrage, d'en envoyer un exemplaire à cinq censeurs différens, que son père choisirait lui-même, et de leur ordonner de rapporter, dans le plus bref délai, les passages qui leur paraîtraient devoir être supprimés. Le chancelier y consentit : les cinq censeurs qui n'avaient pu se concerter, puisque chacun d'eux ignorait qu'on eut donné l'ouvrage à examiner à un autre,

firent promptement leur rapport ; mais en comparant les passages que chacun indiquait comme devant être supprimés, on n'en trouva pas un seul qui fut proscrit par tous et même par plusieurs. Tous les passages étaient différens, et leur nombre n'était le même dans aucun rapport (1). Le silence le plus absolu, et même une sorte de confusion, furent la seule réponse à une leçon aussi frappante sur l'arbitraire et l'inutilité de la censure. L'ouvrage continua de se vendre, et on n'en parla plus.

---

(1) Le moyen exécuté par *Malesherbes*, n'est pas infaillible pour être à même de pouvoir porter un jugement sain sur un ouvrage quelconque. Il ne servirait tout au plus qu'à jetter dans le doute et l'incertitude.

Le 12 juillet 1775, *Malesherbes* donna sa démission de la première présidence de la cour-des-aides; et dans le même mois, il fut nommé ministre et secrétaire d'état à la place de la Vrillère. Le bruit de sa retraite s'était répandu long-temps auparavant; et la cour-des-aides, affligée de la perte d'un pareil chef, arrêta à l'unanimité qu'un de ses présidens serait chargé de lui faire parvenir ses justes alarmes, en le suppliant de vouloir bien au moins, le plus qu'il pourrait, éloigner le terme fatal d'une séparation aussi triste. Tout ce que l'attachement pour sa personne, le respect pour ses vertus, l'estime pour ses talens pouvaient dicter de plus pressant et de plus vrai, fut employé dans le discours qui lui fut adressé par le président *Choart*, le 24 mars 1775. Enfin, lorsque la cour-des-aides vit que son chef ne la quittait que pour être placé sur un

théâtre plus vaste, et où il pouvait opérer le plus grand bien, elle arrêta, le 14 juillet, qu'elle se transporterait toute entière dans son domicile, et que l'ancien des présidens lui ferait un compliment au nom de la compagnie. On lit, dans ce discours touchant, ces paroles remarquables que *Malesherbes* a si bien justifiées.

« Le roi vous appelle auprès de sa » personne : vous lui avez fait entendre » la voix de la vérité, et c'est cette » voix qui a décidé son choix. Nous » sommes assurés que l'air contagieux » que vous allez respirer, ne fera aucune impression sur une ame telle que » la vôtre; et la nation entière, pleine » de confiance dans un magistrat qui a » défendu ses droits avec tant de magnanimité et de désintéressement, est

» persuadée que la vérité sera toujours » la même dans votre bouche ».

Malsherbes, quoique philosophe distingué, admirait et respectait la religion et les vertus de Louis XVI. Arrêté, en allant le voir au Temple, par Dorat Cubières, officier municipal, qui lui dit : « Vous êtes l'ami du roi, com- » ment pouvez-vous lui porter des jour- » naux où il verra toute l'indignation » du peuple exprimée contre lui ? » *Malsherbes* lui répondit : *Louis n'est pas un homme comme un autre, il a une force et une énergie qui le mettent au-dessus de tout.* — Vous êtes un honnête homme, répliqua Cubières ; mais si vous ne l'étiez pas, vous pourriez lui porter des armes, du poison. — *Si le roi*, répartit *Malsherbes*, *était de la religion des philosophes, il pourrait se détruire. Mais le roi est pieux, il est*

catholique ; il sait que sa religion lui défend d'attenter à sa vie : il ne se tuera pas.

Dans les premiers jours de 1973, un anglais écrivit au citoyen *Malesherbes* :

« Ce qui doit rassurer les ames généreuses et sensibles, c'est que le plus » malheureux des rois a pour défenseur » le plus vertueux des hommes ».

Malesherbes lui répondit :

« Si mes efforts sont vains, le défenseur du plus vertueux des rois sera le » plus malheureux des hommes ».

Les observations suivantes de *Malesherbes* sont pleines de justesse, et puisées dans la connaissance du cœur humain.

« Lorsque les abus sont anciens dans » un gouvernement, et qu'on en a tiré » quelques avantages réels, on rencontre des obstacles innombrables pour » leur suppression. Les esprits se partagent en trois classes; les uns s'enthousiasment toutes les fois qu'il s'agit » d'ôter à l'autorité quelqu'un de ses » ressorts, et veulent les briser avec » éclat; les autres plus timides, croient » qu'il est imprudent d'opérer une réforme sans des précautions multipliées » qu'indique la pusillanimité; d'autres enfin, fauteurs des abus dont ils » se prévalent, insistent sur la nécessité de maintenir une administration » vicieuse, en étalant avec affectation » les circonstances où elle a pu paraître » utile ».

En 1776, *Malesherbes* voyagea en

Italie, en Hollande, en Angleterre et en Suisse, où il recueillit avec discernement et avidité tout ce qui pouvait intéresser les sciences et les arts. Voyageant avec la simplicité et l'économie d'un homme de lettres, qui s'enveloppe du mystère pour observer et s'instruire, il réservait les moyens de sa fortune pour toutes les circonstances où ils pouvaient lui procurer des lumières sur quelqu'objet intéressant. Il obtint de cette manière de nombreuses observations, à la rédaction desquels il employait la moitié de ses journées; car il avançait lentement, et souvent à pied, pour étudier avec plus de fruit ce qui devait fixer son attention. Il décrivait dans ses notes, avec clarté et précision, ce qu'il avait observé; et ne perdant jamais de vue le bien de son pays, il faisait lui-même l'application la plus utile de ses recherches à l'amélioration des différentes branches de culture

et

et d'industrie qu'elles concernaient. Afin que le public en put retirer quelqu'avantage, il les communiquait à ses amis *Duhamel*, *Fougeroux*, *Tessier*, *Rozier* (1) et autres, pour qu'ils en fissent usage dans les ouvrages importans dont ils s'occupaient. Il regretta souvent de n'avoir pas fait ces différens voyages avant d'entrer dans le ministère, parce qu'il aurait indiqué au gouvernement des établissemens très-utiles et peu dispendieux à faire dans plusieurs provinces de la France.

C'est un extrême bonheur pour les peuples, dit la Bruyère, *quand le prince*

---

(1) L'auteur du dictionnaire d'agriculture, le seul ouvrage en ce genre qui mérite de fixer l'attention du public.

admet dans sa confiance, et choisit pour le ministère ceux mêmes qu'ils auraient voulu lui donner, s'ils en avaient été les maîtres.

Lorsque Louis XVI appella *Malesherbes* au ministère, les français entrevirent l'aurore du bonheur ; l'espoir qu'ils avaient dans ce ministre allait se réaliser lorsqu'il en sortit ; cet homme vertueux ne put se soutenir dans une cour corrompue, n'ayant pour appuis qu'une conscience pure, et le désir de faire du bien.

Lorsqu'on conduisit *Malesherbes* à l'échaffaud, un particulier a qui il avait rendu quelques services, s'écria :

Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo deus : ecce

par deo dignum, vir fortis cum malâ fortunâ compositus. (1)

Les goûts et la variété des connaissances de *Malesherbes* l'avaient lié avec les hommes les plus distingués dans les sciences et les arts. Ils étaient accoutumés a voir en lui un ami et un égal, et c'était une des jouissances les plus chères à son cœur et à sa raison.

Un jour *la Martinière*, premier chirurgien du roi, allant remplir les fonctions de sa charge, le rencontra dans l'œil de bœuf. C'était dans les premiers jours de son ministère. Ils avaient l'un

---

(1) Un spectacle digne d'attirer les regards de la divinité, est celui du grand homme qui soutient courageusement la plus dure épreuve de la vertu.

et l'autre le même costume, l'habit noir complet et la perruque magistrale. *La Martinière* s'approchant de *Malesherbes*, le frappa doucement sur son ventre qui était un peu prééminent, et lui dit : Bonjour *pater*. Bonjour *frater*, lui répliqua aussitôt *Malesherbes*, et cette saillie fit fortune. (1)

Quelque temps avant la révolution, *Malesherbes* remit deux mémoires à Louis XVI, sur la situation de la France et sur les moyens de remédier à ses maux. On ignore ce qu'ils sont devenus.

---

(1) On ne la rapporte ici que comme un témoignage de la gaîté qui caractérisa *Malesherbes* dans toutes les époques de sa vie, et qu'il a conservée jusqu'à ses derniers momens.

C'est une véritable perte pour les publicistes.

En 1792, *Malesherbes* retiré à sa maison de campagne, coulait paisiblement le reste de ses jours au milieu de ses bois et de ses cultures, lorsqu'il apprit que Louis XVI allait être jugé. Ne prenant conseil que de son cœur, et de son ame à l'abri de toute crainte, il écrivit au président de la Convention nationale la lettre suivante :

Paris, le 11 décembre 1792, l'an 1er. de la République.

« J'ignore si la Convention nationale » donnera à Louis XVI un conseil pour » le défendre, ou si elle lui en laissera » le choix. Dans ce cas-là, je désire que » Louis XVI sache que s'il me choisit

» pour cette fonction, je suis prêt à m'y
» dévouer.

» Je ne vous demande pas de faire
» part à la Convention de mon offre, car
» je suis bien éloigné de me croire un
» personnage assez important pour
» qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été
» appelé deux fois au conseil de celui
» qui fût mon maître, dans le temps
» que cette fonction était ambitionnée
» par tout le monde, je lui dois le même
» service, lorsque c'est une fonction
» que bien des gens trouvent dange-
» reuse. Si je connaissais un moyen pos-
» sible pour lui faire connaître mes dis-
» positions, je ne prendrais pas la liberté
» de m'adresser à vous.

» J'ai pensé que dans la place que
» vous occupez, vous aurez plus de

» moyens que personne pour lui faire » passer cet avis. » (1)

Je suis avec respect, etc.

Signé MALESHERBES.

Au mois de décembre 1793, *Malesherbes*, une bêche à la main, parcourait ses jardins et ses bois, lorsqu'il apperçut dans une allée un grouppe d'hommes qui s'acheminaient vers sa maison; à leur tête étaient trois individus aux cheveux noirs et plats, à la barbe longue, armés d'un sabre en bandoulière; c'é-

---

(1) Cette lettre, monument éternel du courage et de la reconnaisance de *Malesherbes*, porte l'empreinte sacrée du sentiment moral qui l'a dictée, et de sa modestie si facile à distinguer par l'extrême simplicité qui la caractérise.

taient trois membres d'un comité révolutionnaire de Paris, qui menaient à leur suite la municipalité, pour mettre en arrestation, et emmener à Paris son gendre et sa fille.

Le lendemain avant le jour, de nouveaux satellites se présentèrent avec une nouvelle liste de proscription, qui embrassait à la fois *Malesherbes* et ses plus jeunes enfans.

Il partit, et dès la nuit même on le conduisit à la maison d'arrêt des Madelonettes, avec son petit fils Louis Lepelletier, tandis que ses autres petits enfans furent dispersés dans des prisons différentes. Il fut réuni ensuite avec toute sa famille dans la maison d'arrrêt de Port-Libre.

Détenu à Port-Libre, il adressa une lettre à un de ses amis, dans laquelle il

s'applaudissait d'avoir été honoré de la confiance de Louis XVI, qui l'avait chargé de sa défense. Cette lettre passa au visa du greffe ; on la lui rendit, en lui observant qu'elle pourrait avoir pour lui des conséquences funestes, si on parvenait à en savoir le contenu. *Malesherbes* la garda un moment dans ses mains et dit au greffier : *Vous avez raison, cette lettre pourrait bien me faire guillotiner.* Il rêva et resta quelques minutes dans l'indécision, et dit ensuite : *Qu'importe ? elle partira. Telle est mon opinion, je serais un lâche de la trahir, je n'ai fait que mon devoir.* La lettre partit ; elle servit depuis dans l'espèce de procédure où il fut compliqué.

L'arrivée de *Malesherbes* à Port-Libre, jetta la consternation parmi les mal-

heureux habitans de cette prison d'état; ils sentirent alors que ni les vertus, ni les talens, ni le patriotisme ne pouvaient les garantir de la proscription, ou plutôt qu'ils ne servaient qu'à provoquer son activité.

Un vieillard détenu dans cette prison, et qui a publié quelques anecdotes sur sa captivité, raconte ainsi l'arrivée de *Malesherbes*.

« Un soir, dit-il, on avait réussi à se » distraire par une conversation pleine » d'intérêt; tout-à-coup on annonça l'ar- » rivée de *Malesherbes* et de toute sa » famille; personne ne fut plus rassuré » sur son sort, quand on vit que la ver- » tu de *Malesherbes* ne pouvait le ga- » rantir, ni lui ni sa famille; il entra, » et le premier mouvement au milieu de » la douleur générale, fut de lui céder » une place d'honneur au milieu de

» nous (1). Je vois encore sa sérénité. » *Cette place que vous m'offrez*, dit-il, » *elle appartient à ce vieillard que je* » *vois, car je le crois plus âgé que* » *moi.* C'était moi qu'il désignait. Nous » fondîmes en larmes, et lui-même » avait peine à contenir celles que lui » causait notre émotion.

Lepelletier de Rosambo, gendre de *Malesherbes*, périt sur l'échaffaud. Le lendemain on vint arracher à leur douleur, sa fille, sa petite fille et l'époux de cette jeune personne. C'est dans ce moment plein d'horreur que la fille de

---

(1) On peut appliquer à *Malesherbes* ce beau vers de Racine

e jour n'est pas plus pur que le fond de son cœur.

Malesherbes, si digne de lui, et qui lui ressemblait à tant d'égards, fit ses adieux à la citoyenne Sombreuil qui avait sauvé son père au 2 septembre; et lui dit ces paroles touchantes que l'histoire doit conserver: *Vous avez eu la gloire de sauver votre père; j'aurai du moins la consolation de mourir avec le mien.*

Dans une pièce de poésie intitulée: *Ma prison*, du citoyen A. L. Ségur; pièce qui respire la sensibilité la plus profonde, on remarque les vers suivans:

Quel est donc ce vieillard.... et par quelle injustice?...
Quoi, *Malesherbes!* c'est toi qu'on entraîne au supplice!
Ta fille y marche aussi! son époux, leurs enfans,
Sont frappés à-la-fois l'un sur l'autre expirans!
Trois générations s'éteignent comme une ombre!
Homme pur, calme-toi dans la demeure sombre;
Qui

Qui connut tes vertus pour toujours est en deuil;
La tendre humanité gémit sur ton cercueil :
Tes bourreaux sont flétris, ta mémoire est chérie,
L'honneur de ton supplice a couronné ta vie.

Malesherbes, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en franchissant le seuil de sa prison pour monter sur la fatale charette, s'entretenait avec ceux qui étaient auprès de lui. Son pied mal assuré heurta contre une pierre qu'il rencontra : *Voilà*, dit *Malesherbes* à son voisin, *ce qui s'appelle un mauvais présage ; un Romain à ma place serait rentré*, et il continua sa marche en riant (1).

---

(1) On rencontre peu d'exemples d'un calme et d'une présence d'esprit aussi grande.

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Malesherbes est mort âgé de 72 ans 4 mois 15 jours. Il n'avait eu que deux filles, et le seul héritier mâle qu'elles lui donnèrent, fut *Louis Lepelletier-Rosambo*, jeune homme de la plus belle espérance, qui tomba aussi sous la hache révolutionnaire.

O *Malesherbes !* ta mort a excité des regrets universels. Ton ombre doit tressaillir de joie, si elle peut entendre les tendres gémissemens de ceux qui t'ont connu pendant ta vie !

Multis ille bonis quidem flebilis occidit,
Nulli flebilior quam mihi.

Dans une notice historique sur *Malesherbes*, on trouve le passage suivant :

« Philosophe pratique dans toute la force de l'expression, jamais il ne contracta de ces habitudes nées de l'amour

de soi et qui deviennent une seconde nature. Les plaisirs de la table n'existaient pas pour lui (1); il était indifférent sur la qualité des mets qui lui étaient offerts, sur le temps auquel on les lui présentait, et sur la manière dont ils étaient servis. Une chaise, une botte de de paille, la terre nue, tout lui était indifférent quand il s'agissait de se livrer au repos. Plus d'une fois il passa les nuits sans se coucher; et ordinairement, dans les dernières années de sa vie, il se couchait à moitié habillé pour se remettre au travail immédiatement en se levant.

» Un jour, pendant l'hiver le plus ri-

---

(1) Bien différent en cela de nos philosophes modernes qui mangent comme on n'a jamais mangé, et qui font l'éloge de la sobriété au milieu d'une table garnie de mets abondans et recherchés. *Ils ne mangent pas pour vivre, mais ils vivent pour manger.*

goureux, on le trouva, à quatre heures du matin, la tête et les jambes nues, sans autre vêtement que sa chemise, écrivant à son bureau. Il avait voulu se coucher à deux heures, avait lui-même éteint son feu, s'était déshabillé; au moment même où il allait entrer dans son lit, tout occupé d'un travail important qu'il rédigeait, une idée survenue l'avait engagé à prendre la plume, et il ne l'avait point quittée.

» Il ne s'occupait pas davantage de ses vêtemens; l'habit le plus simple était celui qui lui convenait le mieux, et il n'en changeait presque jamais.

» Son accueil et ses manières tenaient de la simplicité de sa vie; son affabilité lui attirait la confiance de tout le monde; jamais il ne dédaigna de s'entretenir avec celui qui se présentait, quel qu'il fût; et on le quittait avec peine, pénétré de reconnaissance pour sa bonté et enchanté

de sa bonhommie. Il disait souvent qu'il n'avait jamais conversé avec les hommes les plus grossiers et les moins instruits sans avoir appris quelque chose qu'il ne savait pas ».

Les sciences et les arts utiles occupaient particulièrement ses loisirs ; mais il était aussi instruit en littérature : son goût était digne des modèles qu'il s'était choisis dans sa jeunesse, et il savait par cœur tous les auteurs classiques anciens, et ceux dont la France s'honore. Parmi les modernes, *Racine* était celui qu'il citait le plus souvent, et ses citations étaient accompagnées de remarques pleines de sagacité et de profondeur.

Il contait avec une facilité et un intérêt qui n'appartenaient qu'à lui, et il était difficile de passer une heure dans sa société sans être frappé de plusieurs anecdotes plus piquantes les unes que les autres, etc.

Malesherbes qui connaissait son humeur bienfaisante, avait invité son homme d'affaires de ne lui donner qu'une somme déterminée par mois. Un jour, au premier du mois, il en reçut le montant, et alla le verser de suite dans le sein d'une famille indigente. Le lendemain il fut trouver son homme d'affaire, et lui demanda pareille somme. Celui-ci lui fit quelques représentations à ce sujet : *Que vouliez-vous que je fisse*, s'écria Malesherbes, *elle était si malheureuse !*

Lorsqu'il fut élevé au ministère, le comte de***, qu'il connaissait très-peu, alla le voir pour lui en faire son compliment. Après les félicitations d'usage, le comte de....ajouta : Savez-vous, monsieur, que vous aller occuper le plus

beau poste qui soit dans le gouvernement ?

MALESHERBES.

Le plus beau à la vérité, mais en même-temps le plus périlleux.

LE COMTE.

Le plus périlleux pour des hommes ordinaires, mais pour vous.....

MALESHERBES.

Pour moi, il n'offre pas une perspective moins dangereuse. Avec toute la bonne volonté que j'ai pour faire le bien, combien de mal se commettra en mon nom malgré moi, et que j'ignorerai peut-être toute ma vie. On s'attachera à épaissir tous les voiles qui cachent la vérité, pour me la dérober entièrement, et souvent je serai réduit à faire des vœux pour

une chose, au bien de laquelle j'aurais pu contribuer.

LE COMTE.

Cela pourrait vous arriver ; mais en vous entourant d'hommes vertueux et instruits.....

MALESHERBES.

Où les trouverai-je ces hommes dont vous me parlez? L'honnête homme se cache dans l'obscurité, il n'y a que l'intriguant qui assiége la porte des ministres.

LE COMTE.

Mais on peut découvrir l'asyle de la vertu et des talens.

MALESHERBES.

Et quand on le pourrait, croyez-vous

que l'homme éclairé et vertueux voulût quitter sa paisible retraite pour se montrer sur une scène plus grande, et lutter journellement contre les viles passions des hommes ?

LE COMTE.

Mais il est encore des hommes qui ont assez de vertu et de grandeur d'ame, pour sacrifier leurs veilles, et souvent même leur réputation pour le bien de leur pays.

MALESHERBES.

Il existe à la vérité quelques-unes de ces ames sublimes ; mais ce serait un crime de les appeller à un poste qui ne leur présenterait que peines, tourmens et dégoûts : j'ajouterai même une assertion qui a l'air d'un paradoxe, c'est que souvent ces mêmes hommes ne consultant que leur cœur pour faire le bien,

et voulant changer tout ce qui leur paraît défectueux, amènent un bouleversement dans certaines institutions, et produisent un mal auquel il est souvent très-difficile de remédier.

LE COMTE.

Comme cela, le bien est presqu'impossible à faire?

MALESHERBES.

Pas tout à fait, le grand art est de se servir des hommes avec dextérité, et les employer suivant leur capacité, et de les mettre dans l'impossibilité d'agir autrement que vous ne voulez.

LE COMTE.

Cet art, vous me l'avouerez, présente de grandes difficultés.

MALESHERBES.

Il demande une connaissance approfondie du cœur humain pour savoir faire tourner au profit du bien général les passions, les défauts et même les vices de certains hommes qu'on se trouve obligé d'employer.

LE COMTE.

Vous pouvez alors vous flatter de réussir mieux qu'un autre.

MALESHERBES.

Peut-être moins bien, malgré ma ferme volonté de faire le bien ; il faut encore l'expérience, et elle ne s'acquiert que par le temps. Je serai peut-être obligé un jour de quitter le ministère au moment même où j'aurai acquis cette même expérience.

LE COMTE.

Il y a tout lieu de croire que non.

MALESHERBES.

Que dites-vous ? la cour est un pays où on ne se soutient que par l'intrigue et par des menées sourdes et souvent criminelles.

LE COMTE.

L'aspect de l'homme vertueux contient le malveillant.

MALESHERBES.

Pour quelques momens à la vérité ; mais il n'a pas assez d'empire pour s'opposer au génie du mal, et assez de finesse pour échapper à son machiavélisme.

LE

LE COMTE.

Il est pourtant quelques hommes qui, jadis dans le même poste, ont comprimé avec assez de force tout ce qui tendait sans cesse à se servir de l'autorité pour faire le mal.

MALESHERBES.

Cela est vrai ; mais vous avouerez aussi que c'étaient des hommes extraordinaires, et dont un siècle en produit à peine deux ou trois.

LE COMTE.

Sans vouloir vous flatter, je pense que vous ne leur êtes pas inférieur.

MALESHERBES.

Ce compliment pourrait m'inspirer de l'amour-propre; mais il y a long-temps que

j'ai su m'apprécier, et je n'ai pas la présomption de me mettre sur la même ligne.

LE COMTE.

C'est par un effet de cette modestie qui accompagne toujours les talens et la vertu.

MALESHERBES.

Finissons, monsieur le comte, une conversation qui, loin de me faire plaisir, pourrait me faire soupçonner que vous me tendez un piége.

LE COMTE.

Je répète ce que dit la voix publique.

MALESHERBES.

Adieu, monsieur le comte. Attendez que j'aie mérité quelque reconnaissance de ma patrie pour m'en féliciter.

Malesherbes, nommé en 1775 ministre et secrétaire d'état, s'empressa aussitôt de faire la visite des maisons qui contenaient des prisonniers d'état. La prévention favorable qu'on avait pour ce vertueux ministre, fit répandre qu'il en avait délivré un nombre considérable. Il a dit lui même, avec la franchise qui le caractérisait, et lui faisait repousser les éloges qui n'étaient pas mérités, qu'il n'en avait fait sortir que deux. Cette circonstance prouve que les motifs de la détention des autres lui avaient paru fondés. Il proposa au roi de charger M. Senac de Meilhan, ancien intendant de Valenciennes (1), de faire un

(1) Cet ex-intendant a publié, dans l'an 3, un ouvrage intitulé : *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution, avec les principaux personnages du*

mémoire qui fixât, s'il était possible, les cas où le maintien de l'ordre, le bien de l'état, celui même des familles, pouvaient déterminer le souverain à s'élever au-dessus des formes judiciaires, pour priver un citoyen de sa liberté.

Entraîné par son zèle, *Malesherbes*, pour bannir entièrement l'arbitraire des décisions qui émanaient du souverain en pareilles circonstances, et écarter la surprise, crut devoir établir un bureau, composé de quelques magistrats, pour l'examen des demandes de lettres-de-cachet. Cet établissement n'eut pas de suite, parce qu'on lui représenta que consacrer par une forme, légale en apparence, des actes essentiellement ar-

---

règne de Louis XVI. 1 vol. in-8°., où l'on peut puiser des renseignemens précieux sur la cour de ce monarque.

bitraires, puisqu'il n'avaient aucunes lois pour principes, c'était fonder la plus formidable des tyrannie; que plus les motifs qui avaient présidé à l'établissement du bureau d'examen étaient purs, et plus le danger qui devait en résulter était à craindre. Un ministère corrompu et oppresseur pouvait faire un jour de ce bureau le plus terrible tribunal d'inquisition. Il était impossible même que les parlemens ne s'élevassent pas avant peu contre un tribunal armé du plus grand pouvoir, et qui fondait son empire sur le mépris de la loi. Ceux qui sont les victimes d'un acte d'autorité, surpris à la justice du souverain, et ceux qui ont mérité d'être momentanément privés de leur liberté, rentrent sans tache dans la société; ils ont éprouvé une correction paternelle en quelque sorte, et n'ont pas subi un jugement, etc., etc.

Malesherbes, retiré à sa maison de campagne, occupait ses loisirs aux travaux de l'agriculture. Se promenant un jour dans son jardin, il s'approche de son jardinier Nicolas, auquel il fait quelques questions et donne quelques avis. Après un instant de silence, le jardinier prend la parole, et il s'établit entre *Malesherbes* et Nicolas le dialogue suivant ;..

NICOLAS.

Monsieur ! on dit que vous êtes philosophe ?

MALESHERBES.

Cela peut être, mon ami.

NICOLAS.

Oh ! certainement non ! vous êtes un honnête homme, et vous n'êtes pas phi-

losophe, car, selon notre curé, un philosophe, est un homme qui prêche sans cesse la désobéissance aux lois divines et humaines.

MALESHERBES.

Votre curé se trompe : car les véritables philosophes sont les premiers apôtres de la religion et de l'humanité.

NICOLAS.

En ce cas notre curé est donc dans l'erreur ?

MALESHERBES.

Pas tout-à-fait, mon ami. Quand il vous a parlé de philosophes, il a entendu ceux qui se revêtent de ce manteau pour semer des doctrines pernicieuses au repos de l'état, et au maintien de la société.

NICOLAS.

Il existe donc de ces hommes?

MALESHERBES.

Certainement! mais ils sont faciles à reconnaître. Le miel coule de leurs lèvres, et le fiel est dans leur cœur.

NICOLAS.

En ce cas, pourquoi le gouvernement les tolère-t-il?

MALESHERBES.

C'est qu'ils ont de leurs amis qui sont dans le gouvernement qui professent leurs maximes.

NICOLAS.

En ce cas ils finiront par devenir les plus forts.

MALESHERBES.

Je l'entrevois avec peine.

NICOLAS.

Quoiqu'il en soit, ils doivent avoir des adversaires ?

MALESHERBES.

Ils en ont à la vérité, mais en petit nombre. Ce petit nombre doit fléchir à la longue, et je ne sais pas trop ce qui en résultera.

NICOLAS.

Pas grande chose de bon.

MALESHERBES.

Je le pense comme toi. Les hommes ne se détrompent que par l'expérience ;

et il faut souvent dix ans pour réparer le mal d'un jour.

NICOLAS.

Cela est encore vrai. J'ai encore ouï dire que la philosophie de ces messieurs, détruisait les préjugés, et que tout le monde serait heureux, quand il n'en aurait plus.

MALESHERBES.

Jusqu'ici, mon ami, ils n'ont cherché à anéantir que les préjugés utiles au maintien de l'ordre, les douces affections de l'ame, et tous les sentimens qui répandent quelques charmes dans la société.

NICOLAS.

En ce cas ce sont de vilains hommes.

MALESHERBES.

Oui! très-vilains! ils ont avancé

dans quelques-uns de leurs ouvrages que la vertu n'était qu'un nom, qu'on ne devait point de reconnaissance à ses père et mère, etc., et mille autres maximes plus pernicieuses les unes que les autres.

NICOLAS.

Il est clair alors que vous n'êtes pas philosophe.

MALESHERBES.

La philosophie, mon ami, que je professe, est celle qui nous prêche la sagesse, l'amour de nos semblables, l'obéissance aux lois, et l'exactitude à remplir tous les devoirs du bon père, du bon époux, de l'honnête homme et du vrai citoyen.

NICOLAS.

Il est évident alors que vous êtes phi-

losophe, mais non pas comme les autres.

MALESHERBES.

Tu me flattes, Nicolas !

NICOLAS.

Oh ! non, tout le monde pense comme moi, et plût à dieu qu'il n'y eût dans le monde que des philosophes de votre trempe.

Malesherbes dont la modestie commençait à souffrir, s'éloigne de son jardinier qui le suit des yeux, et lève les mains au ciel en faisant des vœux pour son bonheur.

Dans le mois de novembre 1775, le comte Dubarri, surnommé le Roué, ne trouvant aucun pays si bon que la France

France pour exercer ses talens, écrivit à *Malesherbes* pour lui faire part de son désir d'y rentrer, de ses craintes au sujet d'une lettre de cachet qu'on lui avait fait redouter à cause de son évasion, et le supplia de lui marquer ce qui en était. Ce ministre lui répondit qu'on était fort indifférent sur sa personne; qu'il n'était point un être assez important pour qu'on s'occupât de lui, et qu'il eût à s'adresser au lieutenant de police à l'avenir, ce magistrat étant seul celui sous l'inspection duquel il pût et dût être.

Ce fut *Malesherbes* qui interposa ses bons offices pour l'infortuné de la Chatolais, et qui lui fit obtenir 100,000 fr. argent comptant, 8,000 fr. de pension réversible sur les siens, et qui fit décorer ses terres du titre de marquisat.

Les comédiens, pour se débarrasser des *Arsacides* (1), qui, après avoir été joués deux fois, devaient l'être encore une troisième, prirent le parti de donner 1,200 francs à l'auteur, qui, avec cette rétribution, les dispena de continuer les représentations de sa pièce, où ils étaient exposés à la dérision et aux huées du public. Ce procédé honnête fut dû à la leçon que leur fit *Malesherbes*, secrétaire d'état, ayant le département de Paris. Ils furent, selon l'usage, lui demander sa permission. *Je vous l'accorde*, répondit Malesherbes, *à une condition cependant ; c'est que vous respecterez plus que vous ne le faites les gens de lettres, dignes des hommages de tous les êtres pensans, et sur-tout des vôtres.*

---

(1) Tragédie de Beausole, en six actes, jouée pour la première fois le 26 juillet 1775, sur le théâtre Français.

Malesherbes aimait à voyager *incognito*. Un jour il entre dans une auberge, s'asseoit à une table d'hôte, composée de militaires, de gens de robe, et d'un moine. Sur la fin du repas les esprits commencèrent à s'échauffer ; on parla de l'état. Ce fut un champ vaste pour la censure, et la vanité mécontente se donna toute liberté. Chacun exagéra ce qu'il avait fait et ce qu'il aurait fait encore, si l'on n'eût pas mis en oubli ses services et ses talens. A les en croire, l'état tombait en décadence parce qu'on n'avait pas su employer des hommes comme eux.

Malesherbes les écoutait et souriait avec pitié. Un militaire s'en apperçut.

LE MILITAIRE.

Monsieur ! vous avez l'air de trouver *plaisant* ce que nous disons-là ?

MALESHERBES.

Plaisan ! non ; mais un peu léger. Vous croyez avoir à vous plaindre, et je crois, comme vous, qu'on a tort de vous négliger ; mais c'est le plus petit mal du monde. Plaignez-vous de ce que l'état n'a plus sa force et sa splendeur ; de ce qu'un prince faible est obligé, pour voir et pour agir, d'employer des yeux et des mains infidelles ; mais dans cette espèce d'inertie du gouvernement, c'est bien la peine de penser à vous.

LE ROBIN.

Dans votre temps, ce n'était donc pas l'usage de penser à soi ? Eh bien ! la mode en est venue, et l'on ne fait plus que cela.

MALESHERBES.

Tant pis, s'il en est ainsi, en vous négligeant on vous rend justice.

LE MOINE.

Est-ce pour nous insulter que vous nous dites cela ?

MALESHERBES.

Je n'insulte personne, et je vous parle en ami.

LE MILITAIRE.

Vous nous parlez avec sagesse, mais avec un peu de rigueur : ce dévouement que vous exigez est une vertu et non pas un devoir.

MALESHERBES *avec fermeté.*

C'est un devoir de votre état, ou plutôt c'est la base de vos devoirs et de toute vertu militaire. Celui qui se dévoue pour sa patrie la doit supposer insolvable ; car ce qu'il expose pour elle est sans prix : il doit même s'attendre à la trouver ingrate ; car si le sacrifice qu'il lui fait n'était pas généreux, il serait insensé. Il n'y a que l'amour de la gloire, l'enthousiasme de la vertu, qui soient dignes de vous conduire. Et alors, que vous importe comment vos services seront reçus ? La récompense est indépendante d'un ministre et du discernement d'un souverain. Quiconque s'attend à un salaire est esclave : la grandeur du prix n'y fait rien ; et l'ame qui s'apprécie douze mille francs est aussi vénale que celle qui se donne pour cinq sols. Ce que

je dis de l'intérêt, je le dis de l'ambition ; car les honneurs, les titres, le crédit, la faveur du prince, tout cela est une solde, et qui l'exige se fait payer. Il faut se donner ou se vendre ; il n'y a point de milieu. L'un est un acte de liberté, l'autre un acte de servitude ; c'est à vous de choisir celui qui vous convient.

LE MILITAIRE.

Ainsi vous mettez les souverains bien à leur aise.

MALESHERBES.

Si je parlais aux souverains, je leur dirais que si votre devoir est d'être généreux, le leur est d'être juste.

LE MILITAIRE.

Vous avouez donc qu'il est nécessaire de récompenser les services ?

MALESHERBES.

Oui ; mais c'est à celui qui les a reçus d'y penser : tant pis pour lui s'il les oublie. Et puis, qui de nous est sûr, en pesant les sens, de tenir la balance égale ? Par exemple, dans votre état, pour que tout le monde se crût placé et fût content, il faudrait que chacun commandât et que personne n'obéît ; or, cela n'est guères possible. Croyez-moi, le gouvernement peut quelquefois manquer de lumières et d'équité ; mais il est encore plus juste et plus éclairé dans ses choix, que si chacun de vous était cru sur l'opinion qu'il a de lui-même.

LE MILITAIRE.

Bon vieillard ! la sagesse parle par votre bouche ; il paraît que jadis vous avez été initié dans le gouvernement.

MALESHERBES.

Cela est vrai.

LE MILITAIRE.

Vous avez dû connaître *Lamognon de Malesherbes*.

MALESHERBES.

Assurément.

LE MILITAIRE.

L'excellent homme ! quelle égalité d'ame ! quelle droiture ! quelle élévation! Est-il vivant ? il y a quelques années que je n'en entends plus parler.

MALESHERBES.

Il est vivant.

LE MILITAIRE.

Ah! que le ciel bénisse et prolonge ses jours.

MALESHERBES.

S'il vous entendait, il serait bien touché des vœux que vous faites pour lui!

LE MILITAIRE.

Et comment, dit-on, qu'il est à la cour? tout-puissant? adoré sans doute?

MALESHERBES.

Hélas! vous savez que l'envie s'attache à la prospérité.

LE MILITAIRE.

Ah! que le roi se garde bien d'écouter les ennemis de ce grand homme! C'est le génie tutélaire de son état.

MALESHERBES.

Il est déjà bien âgé.

LE MILITAIRE.

Qu'importe, la sagesse ne vieillit pas.

Malesherbes se leva aussitôt de table et sortit, laissant ses auditeurs dans la surprise et l'admiration.

Malesherbes eut la conversation suivante avec un jeune homme. Comme ce dialogue renferme une série d'apperçus bien sentis, nous croyons devoir la transcrire ici en son entier.

MALESHERBES.

Jeune homme, savez vous ce que c'est que la noblesse? ce sont des avances que

la patrie vous fait, sur la parole de vos ancêtres, en attendant que vous soyez en état de faire honneur à vos garans.

LE JEUNE HOMME.

Et ces avances sont quelquefois bien hazardées.

MALESHERBES.

N'importe, ce n'est pas moins une très-belle institution. Quand on veut élever les ames, il faut en agir grandement. Quand cette institution ne produirait que deux ou trois grands hommes par génération; l'état n'aurait pas à se plaindre; il serait bien dédommagé. La noblesse est comme la flamme qui se communique, mais qui s'éteint dès qu'elle manque d'aliment. Gardez-vous de croire que la nature vous ait transmis

la

la gloire de vos ayeux comme un héritage dont vous n'avez plus qu'à jouir.

LE JEUNE HOMME.

L'ambition est comme cela un des élémens qui doivent animer la noblesse ?

MALESHERBES.

Comme l'ambition a un faux air de noblesse, elle se glisse aisément dans le cœur d'un homme bien né ; mais cette passion dans ses excès a sa bassesse tout comme une autre. Elle se croit haute, parce qu'elle range au-dessous d'elle tous les devoirs de l'honnête homme. L'ambition délibère à son réveil, pour savoir de quelle vertu elle fera sa victime. La personnalité, ce sentiment si naturel, devient atroce dans un homme public, sitôt qu'elle est passionnée. J'ai vu des hommes qui, pour s'avancer, auraient

jeté au hazard le sort d'un empire. Le bien public est un malheur pour eux, s'il ne leur est pas attribué. Voilà l'espèce d'hommes la plus dangereuse dans les conseils. L'homme de bien fait son devoir, sans regarder autour de lui; fait tous les sacrifices qu'exige la vertu, sans s'inquiéter de son siècle et même de la postérité.

LE JEUNE HOMME.

Ah ! c'est trop exiger des hommes.

MALESHERBES.

En s'exposant sur la scène du monde, il faut s'attendre à ses révolutions. Il faut compter les assauts de l'envie, les embuches de la trahison, les traits de de l'imposture et de la calomnie. Tout est compensé dans la vie, et si l'envie s'est attachée quelques instans à mes pas,

j'ai eu aussi mes jours de prospérité. Au reste, un sourire de la vertu est plus touchant que toutes les caresses de la fortune.

Malesherbes se promenait souvent dans ses bois. Un jour dans une de ses courses solitaires il apperçut un jeune homme assis sous un arbre, un livre à la main. Il s'approche de lui, et après lui avoir adressé quelques paroles honnêtes, il lui dit:

MALESHERBES.

Serait-ce une indiscrétion, monsieur, de vous demander ce que vous lisez?

LE JEUNE HOMME.

C'est Télémaque.

MALESHERBES.

C'est le livre des rois, des ministres et de tous les gouvernans.

LE JEUNE HOMME.

Et qui plus est, c'est un roman.

MALESHERBES.

Que de livres de morale ne valent pas ce roman.

LE JEUNE HOMME.

Cet ouvrage ne peut être utile qu'à ceux qui sont appellés à gouverner les les empires.

MALESHERBES.

Que dites-vous? Tous les devoirs des diverses classes de la société y sont tra-

cés en style de feu ; tout s'électrise sous la plume de Fénélon ; tout prend un corps, un ame.....

LE JEUNE HOMME.

Il y a pourtant dans ce roman des détails minutieux, et indignes de la majesté du sujet.

MALESHERBES.

Cela est vrai, mais ces détails, tout minutieux qu'ils sont, ont un dégré d'utilité qui ne peut être senti que par peu d'hommes.

LE JEUNE HOMME.

Et pourtant Fénélon fut disgracié !

MALESHERBES.

Cela devait être. Toutes les fois qu'on

s'expose à dire la vérité, il faut s'attendre à la haine des hommes.

LE JEUNE HOMME.

Nous en avons aujourd'hui un exemple bien frappant dans le renvoi de *Malesherbes* du ministère.

MALESHERBES.

Peut-être le fardeau était-il au-dessus de ses forces.

LE JEUNE HOMME.

Que dites-vous, monsieur? *Malesherbes* est un homme qui à une profonde sagesse, joint les connaissances les plus étendues.

MALESHERBES.

L'opinion que vous avez de cet exministre est trop flatteuse.

LE JEUNE HOMME.

Mon opinion est celle de tous les hommes honnêtes. Le renvoi de ce ministre est un véritable deuil pour la France.

MALESHERBES.

Mais qu'a-t-il fait ce ministre?

LE JEUNE HOMME.

Ce n'est pas tant ce qu'il a fait que ce qu'il devait faire qui le fait regretter, on ne lui a pas laissé le temps de mettre à exécution tous ses projets.

MALESHERBES.

On trouvera, à coup-sûr, quelqu'un plus digne d'occuper sa place.

LE JEUNE HOMME.

Cela sera un peu difficile.

MALESHERBES.

Pas tant que vous croyez.

LE JEUNE HOMME.

On pourra trouver à la vérité des gens aussi instruits que lui, mais on n'en rencontrera aucun en qui l'amour de l'humanité, la bienfaisance soient à un si haut dégré.

MALESHERBES.

L'opinion que vous avez de votre siècle est fort mauvaise, si vous croyez qu'il n'y ait en France qu'un seul homme vertueux.

LE JEUNE HOMME.

Cela peut être; mais, malgré ma jeunesse, j'ai pour moi l'expérience du temps et de l'histoire.

MALESHERBES.

Ne croyez pas cela, c'est parce qu'on laisse dans un profond oubli la vertu, qu'on ne la voit pas briller au grand jour.

LE JEUNE HOMME.

Mais qui êtes-vous, monsieur, pour aller contre une opinion universellement reçue ?

MALESHERBES.

Je suis *Malesherbes*. Adieu.

La haine de *Malesherbes* pour le despotisme, et son amour pour la liberté, se montrent plus courageusement et plus à découvert dans tout ce qu'il a écrit comme magistrat, que dans la plupart

des ouvrages philosophiques où l'on essaya de former l'opinion sur les droits des peuples et les devoirs des rois ; c'est sur-tout dans les fameuses remontrances de 1775, que *Malesherbes* réunit tous les moyens de sa raison et de son éloquence pour abattre le despotisme, en découvrant sa face hideuse, et pour appeler les regards de la nation sur ses droits imprescriptibles ; c'est près de quinze ans avant les premiers instans de la révolution, qu'il demandait une constitution et une représentation nationale. On ne me reprochera pas, sans doute, l'étendue que je vais donner à la citation suivante :

« La France, ainsi que le reste de » l'Europe occidentale, dit-il, était ré- » gie par le droit féodal ; mais chaque » royaume a éprouvé différentes révo- » lutions depuis que ce gouvernement » est détruit. Il est des nations qui ont

» été admises à discuter leurs droits avec
» le monarque, et les prérogatives y ont
» été fixées ; dans d'autres, l'autorité
» absolue a si promptement prévalu,
» qu'aucun des droits nationaux n'a été
» examiné... En France, la nation a
» toujours eu un sentiment profond de
» ses droits et de sa liberté. Nos maxi-
» mes ont été plus d'une fois reconnues
» par nos rois ; ils se sont mêmes glori-
» fiés d'être les souverains d'un peuple
» libre. Cependant, les articles de cette
» liberté n'ont jamais été rédigés, et la
» puissance réelle, la puissance des
» armes, qui, sous le gouvernement
» féodal, était dans la main des grands,
» a été totalement réunie à la puissance
» royale. Alors, quand il y a eu de
» grands abus d'autorité, les représen-
» tans de la nation ne se sont pas con-
» tentés de se plaindre de la mauvaise
» administration ; ils se sont crus obli-

» gés à revendiquer les droits natio-
» naux. Ils n'ont pas parlé seulement
» de justice, mais de liberté ; et l'effet
» de leurs démarches a été que les mi-
» nistres, toujours attentifs à saisir les
» moyens de mettre leur administration
» à l'abri de tout examen, ont eu l'art
» de rendre suspects et les corps récla-
» mans et la réclamation elle-même. Le
» recours au roi, contre ses ministres,
» a été regardé comme un attentat à
» son autorité.... On a persuadé aux
» plus puissans rois de la terre, qu'ils
» avaient à craindre jusqu'aux larmes
» d'un peuple soumis, et c'est sous ce
» prétexte qu'on a introduit en France
» un gouvernement bien plus funeste
» que le despotisme, et digne de la
» barbarie orientale ; c'est l'adminis-
» tration clandestine, par laquelle, sous
» les yeux d'un souverain juste et au
» milieu d'une nation éclairée, l'injus-
tice

» tice peut se montrer ; disons plus,
» elle se commet notoirement.

» Les assemblées générales de la na-
» tion n'ont point été convoquées depuis
» cent soixante ans, et long-temps au-
» paravant elles étaient devenues très-
» rares. Quelques provinces avaient des
» assemblées particulières ou états pro-
» vinciaux ; plusieurs en ont été privées,
» et dans celles où ces états existent en-
» core, leur ministère est resserré dans
» des bornes qui deviennent tous les
» jours plus étroites. Ce n'est pas une
» assertion téméraire de dire que, dans
» nos provinces, on entretient, entre
» les dépositaires du pouvoir arbitraire
» et les représentans des peuples, une
» espèce de guerre continuelle, où le
» despotisme fait tous les jours de nou-
» velles conquêtes. Les provinces qui
» n'avaient pas d'états provinciaux,
» étaient nommées pays d'élection, et

» il existait réellement des tribunaux
» nommés élections, composés de per-
» sonnes élues par la province elle-
» même, qui, au moins pour la répar-
» tition des impôts, remplissaient quel-
» ques-unes des fonctions des états pro-
» vinciaux. Ces officiers ne sont plus
» réellement élus par la province, et
» tels qu'ils sont, on les a mis dans la
» dépendance presque entière des in-
» tendans, pour les fonctions qui leur
» restent... Il restait au moins à chaque
» corps, à chaque communauté de ci-
» toyens, le droit d'administrer ses
» propres affaires; droit que nous ne
» dirons point qui fasse partie de la
» constitution primitive du royaume,
» car il remonte bien plus haut : c'est
» le droit naturel, c'est le droit de la
» raison. Cependant, il a été aussi en-
» levé à vos peuples, et nous ne crain-
» drons pas de dire que l'administration

» est tombée, à cet égard, dans des ex-
» cès qu'on peut nommer puériles. De-
» puis que des ministres puissans se sont
» fait un principe politique de ne point
» laisser convoquer d'assemblée natio-
» nale, on en est venu de conséquence
» en conséquence, jusqu'à déclarer nulles
» les délibérations des habitans d'un vil-
» lage, quand elles ne sont pas autori-
» sées par l'intendant... Voilà, sire,
» par quels moyens on a travaillé à
» étouffer en France tout esprit de liber-
» té, à éteindre, si on le pouvait, jus-
» qu'aux sentimens de citoyen: on a,
» pour ainsi dire, interdit la nation en-
» tière, et on lui a donné des tuteurs».

Ce fut *Malesherbes* qui étant premier président de la Chambre des comptes,

dans les remontrances de 1775, relatives aux impôts, osa dire au roi :

« On loue, sire, et on implore en » même temps votre bienfaisance ; mais » nous, défenseurs du peuple, c'est » votre justice que nous devons invo- » quer, et nous savons que presque tous » les sentimens dont l'ame d'un roi est » susceptible, l'amour de la gloire, ce- » lui des plaisirs, l'amitié même, le dé- » sir si naturel à un grand prince de » rendre heureux ceux qui approchent » de lui, sont des obstacles perpétuels » à la justice rigoureuse qu'il doit à ses » peuples, parce que ce n'est qu'aux dé- » pens du peuple qu'un roi est vain- » queur de ses ennemis, magnifique » dans sa cour, et bienfaisant envers » ceux qui l'environnent ; et si la France, » et peut-être l'Europe entière est ac- » cablée sous le poids des impôts, si la

» rivalité des puissances les a entraî-
» nées, à l'envi, dans des dépenses
» énormes qui ont rendu ces impôts né-
» cessaires ; et si ces dépenses sont en-
» core doublées par une dette nationale
» immense, contractée sous d'autres
» règnes, il faut que V. M. se sou-
» vienne que vos ancêtres se sont cou-
» verts de gloire, mais que cette gloire
» est encore payée par les générations
» présentes ; qu'ils captivèrent les cœurs
» par leur libéralité, qu'ils étonnèrent
» l'Europe par leur magnificence ; mais
» cette magnificence et cette libéralité
» ont fait créer des impôts et les dettes
» qui existent encore aujourd'hui.

» Si à votre avènement, poursuivait
» *Malesherbes*, toute la France a fait
» éclater par ses acclamations, son
» amour pour votre famille, la sévérité
» de notre ministère, sire, nous oblige

» de vous avouer qu'une partie de ces
» transports était aussi due à l'opinion
» qu'on a conçue de V. M. dès ses plus
» tendres années, et à l'espérance
» qu'une sage économie ferait bientôt
» diminuer les charges publiques. Ce-
» pendant, sire, tandis que cette éco-
» nomie vous est demandée par les vœux
» universels de toute la nation, ceux
» qui ne font consister la grandeur sou-
» veraine que dans le faste, sont tou-
» jours ceux qui approchent le plus près
» du trône; et pendant que le misérable
» à qui la dureté des impôts arrache la
» subsistance, est éloigné de vos re-
» gards, les objets de votre bienfai-
» sance et de votre magnificence sont
» continuellement sous vos yeux. Il a
» donc fallu leur opposer le tableau ef-
» frayant, mais non exagéré, de la si-
» tuation des peuples. Puisse-t-il vous
» être toujours présent! »

Maleshesbes avait eu quelque fréquentation avec les philosophes; il avait même protégé les plus fameux d'entre eux. Dès la seconde ou troisième visite qu'il fit à Louis XVI dans le Temple, il fut entièrement guéri de toutes leurs chimères. Ce changement, qui fait honneur à la droiture de son cœur, fut l'ouvrage de la sérénité qu'il vit à ce prince; elle ne lui laissa plus aucun doute sur le pouvoir et la vérité de la religion. Dès ce moment, il se livra à tous les exercices d'une piété exemplaire.

Malesherbes disait au roi, en 1761 : « le despotisme sous lequel vos peuples » gémissent, n'est point une autorité » que V. M. exerce, ni par elle-même, » ni par ceux qu'elle a choisis elle-

» même et qu'elle honore de sa confiance
» intime. C'est un pouvoir donné non-
« seulement aux commissaires départis
» (aux intendans), mais à une multi-
» tude d'hommes sans noms et sans titres,
» sans commissions émanées de V. M.,
» sans pouvoirs suffisans pour rendre
» des jugemens réguliers, sans que ceux
» même qui les ont choisis puissent sou-
» vent dire que c'est par la connais-
» sance de leurs qualités person-
» nelles qu'ils se sont déterminés à
» ce choix. C'est dans de telles mains
» qu'est remis un glaive plus redoutable
» que celui de la justice; c'est de leur
» faveur arbitraire que dépend le sort
» du cultivateur laborieux, de l'indus-
» trieux artisan, et souvent du noble
» indigent, qui, par cela même qu'il a
» plus de besoins, est moins à portée de
» réclamer contre la vexation: cette au-

» torité a tous les caractères du despo-
» tisme que nous avons mis sous les yeux
» de V. M. »

En 1770, *Malesherbes* disait au roi: « On a donc persuadé à V. M. que c'é-
» tait par la terreur qu'il fallait régner
» sur les ministres de la justice. Dai-
» gnez songer, sire, que la crainte est
» le partage des ames viles, et considé-
» rez dans quelle classe d'hommes il
» faudra choisir ceux que vous donne-
» rez pour juges au peuple.... Quelle
» serait la sûreté des citoyens, si les
» magistrats, de qui dépendent leur
» fortune, leur honneur et leur vie,
» avaient à craindre sans cesse le res-
» sentiment des dépositaires de l'auto-
» rité arbitraire? Quelle serait la redou-
» table puissance de celui à qui V. M.

» confierait la dispensation de ces pros-
» criptions ?

» Quand on veut faire servir la puis-
» sance à satisfaire des passions parti-
» culiculières, dit-il plus loin, on me-
» nace de l'autorité ceux qui gémissent
» déjà sous l'injustice, et on les réduit
» à l'alternative de faire des actes qui
» puissent être imputés à désobéissance,
» ou de souffrir à-la-fois l'outrage et
» l'oppression.

Ce langage austère, ces principes d'une vérité éternelle, exposés avec tant d'énergie, se retrouvent à chaque page et presqu'à chaque ligne des observations qu'il adresse au roi. « Dieu,
» lui dit-il, dans les remontrances qu'il
» lui présenta le 18 février 1771, ne
» plaça la couronne sur la tête des rois,
» que pour procurer aux sujets la sûre-
» té de leur vie, la liberté de leurs per-

» sonnes, et la tranquille propriété de
» leurs biens... Les souverains peuvent
» avoir plus ou moins de puissance,
» mais ils ont par-tout les mêmes de-
» voirs. S'il en est d'assez malheureux
» pour commander à des peuples qui
» n'aient point de lois, ils sont obligés
» d'y suppléer, autant qu'ils le peuvent,
» par leur justice personnelle et par le
» choix des dépositaires de leur autori-
» té : mais s'il existe dans un pays des
» lois anciennes et respectées ; si le
» peuple les regarde comme le rempart
» de ses droits et de sa liberté ; si elles
» sont réellement un frein utile contre
» les abus de l'autorité, dispensez-vous,
» sire, d'examiner si, dans aucun état,
» un roi peut abroger de pareilles lois :
» il nous suffit de dire à un prince, ami
» de la justice, qu'il ne le doit pas.

On opposera aux fanatiques qui professent l'intolérance, les deux mémoires qu'il composa avec tant de soin, en 1785 et 1786, au sujet de l'état civil des protestans en France. Ils ont eu deux éditions successives, dont la seconde est de 1788 (1).

Le premier mémoire qu'il mit sous les yeux du roi, comme le second, est une dissertation très-bien faite, dans laquelle il écarte victorieuse-

(1) Je ne parle point, dans cette notice, de tous les travaux entrepris par *Malesherbes*, pour propager l'opinion bienfaisante de la tolérance religieuse. J'ai cru ne devoir citer que ce qu'il a publié sur un sujet aussi important. Cependant, j'indiquerai un travail immense qu'il a fait sur les juifs, et qui est resté manuscrit. Je ne connais aucun ouvrage sur cette matière, qui renferme des recherches aussi multipliées et aussi curieuses.

men

ment le préjugé qui paraissait s'opposer à tous les partis qu'on pouvait prendre pour assurer l'état des protestans, et qui tirait toute sa force de l'autorité de Louis XIV, alors respectée, et de l'inaction de Louis XV. *Malesherbes* démontre dans cette dissertation, marquée au coin de la philantropie la plus éclairée, que jamais Louis XIV n'eut le projet de réduire les protestans français à l'état où ils étaient; que son premier sentiment avait été de régler leur état par une loi telle que celle qu'il propose; que le système soutenu d'un clergé qui dominait alors, le détourna d'une résolution si sage; il explique l'inaction de Louis XV, qui provenait de ce qu'on ne s'entendait point, et de ce que ce monarque entra dans la discussion des querelles personnelles et de l'esprit de corps. Il prouve, par le rapprochement des faits et des opinions,

que Louis XV, le cardinal de Fleury, le chancelier d'Aguesseau et tous les ministres qui ont succédé, auraient infailliblement adoptés les premiers principes de Louis XIV, s'ils n'avaient pas craint une forte opposition de la part des principaux corps du royaume.

Ce mémoire, écrit avec autant de simplicité que de clarté, est un modèle de discussion. Fidèle à ses vues de bien public, qui lui faisaient désirer de l'opérer graduellement et sans secousses, l'auteur s'interdit tout mouvement d'éloquence qui aurait pu manifester son opinion individuelle d'une manière trop prononcée; il sait bien que la raison et la philosophie pourraient lui fournir des argumens puissans : mais il sait en même temps que souvent elles échouent contre les préjugés; il sait qu'en s'abandonnant sans réserve aux sentimens qui l'animent, il multipliera les obstacles, et retar-

dera le bien qu'il se propose ; il se contente d'offrir à ceux qui pourraient le contredire, des faits et des raisonnemens qui détruisent les préjugés, en feignant de les respecter.

Tel est le véritable point de vue sous lequel il faut considérer ce premier mémoire de *Malesherbes*, point de vue qui a échappé à un grand nombre de ceux qui l'ont lu et qui n'y ont point reconnu les talens de l'auteur. Le second vient à l'appui de ce que j'avance ; il y examine en elle-même, la question de l'état civil des protestans, et on y retrouve un mélange heureux des grands principes, des sentimens les plus philantropiques, et des discussions les plus propres à perfectionner et éclairer la jurisprudence.

L'auteur regarde d'abord, comme la première base de son travail, la justice et la nécessité de donner à tous les ci-

toyens un état, l'importance d'attirer en France les étrangers qui peuvent y apporter leur commerce et leur industrie, et conséquemment de faire disparaître les obstacles que leur religion peut y mettre.

Il examine dans le premier chapitre si, pour donner aux citoyens un état certain, et pour assurer les étrangers qu'ils jouiront de ce même état, en l'établissant en France, il suffit de laisser tomber dans l'oubli les lois qui réduisent les familles protestantes à la bâtardise, ou si le roi doit prononcer sur l'état par une loi expresse. Il prouve, comme on s'y attend bien, la nécessité de cette loi, et il la prouve sans réplique.

Il recherche, dans le second chapitre, quelles doivent en être les dispositions; et le projet qu'il propose est extrait avec beaucoup d'adresse, des arrêts de

Louis XIV, avec les modifications nécessaires.

La loi proposée n'est que le commencement d'une réforme plus étendue ; mais avant de discuter les autres objets qui pouvaient concerner les protestans, l'auteur établit, dans le troisième chapitre, que sur quelques-uns de ces objets, on ne pourra se déterminer en connaissance de cause, que quand leur état civil sera fixé, et qu'on pourra les connaître ; que tous les partis qu'on pourra prendre, quels qu'ils soient, seront dès-lors plus faciles, et que l'effet en sera plus certain.

Ce travail en appelait un autre dont il avait déjà tracé le plan ; mais il attendait, pour le mettre à exécution, que ses premiers efforts eussent été couronnés du succès. La marche rapide de l'opinion l'en dispensa bientôt, et les circonstances devenant plus difficiles pour

ceux qui tenaient en main les rênes du gouvernement, il fut rappelé au conseil, mais on ne lui attribua la direction d'aucun département. Les évènemens subséquens ont prouvé que cet hommage public rendu aux vertus et aux lumières de *Malesherbes*, n'était qu'un moyen adroit employé par les ministres, qui jouissaient alors du pouvoir, pour couvrir leurs opérations du nom imposant d'un homme de bien et d'un homme d'état éclairé, en persuadant qu'il y avait pris part.

Il était bien éloigné de partager leurs opinions et leur machiavélisme, lui qui ne supçonnait pas même leur mauvaise foi, et s'il surmonta la répugnance qu'il avait pour reparaître au milieu d'une cour d'où il s'était exilé volontairement, ce fut uniquement pour satisfaire au besoin qu'il éprouvait de dire des vérités utiles.

Plus d'une fois, en effet, il énonça au conseil, des opinions courageuses qui y produisirent assez d'effet pour donner de l'ombrage aux hommes qui avaient la soif du pouvoir. Leurs intrigues neutralisèrent bientôt tous ses efforts, et il se vit réduit à écrire tout ce qu'il voulait persuader. Telle fut l'origine du premier mémoire qu'il remit au roi, sur la situation de la France, et les moyens de remédier aux maux qui la fesaient gémir. C'est dans ce mémoire, qui fut bientôt suivi d'un second, qu'on put se convaincre des grandes vues et de la loyauté de l'auteur; un rapprochement habile de tout ce que l'histoire offre de plus frappant, de toutes les mesure que pouvait dicter la raison la plus éclairée, une peinture fidèle des maux qu'il s'agissait d'éviter, la défense la plus forte et la plus franche des droits et des devoirs respectifs des peuples et du monarque;

tout contribuait à rendre ces mémoires précieux au moment où ils furent présentés, et s'ils eussent été suivis à cette époque, ils nous auraient épargnés tous les malheurs auxquels nous avons été en proie.

Mais Louis XVI était bien loin de prévoir l'importance de ces conseils. Ceux qui l'entouraient, lui cachaient avec soin la profondeur de l'abyme sur le bord duquel les circonstrnces l'avaient placé, et leur intérêt personnel, ou plutôt l'intérêt seul de leur vanité sans expérience, écarta du monarque ces avis salutaires d'un homme de bien, appuyé sur l'expérience de tous les siècles.

Il est de fait que Louis XVI ne lut aucun de ces deux mémoires, à l'époque où il lui importait le plus de se convaincre des vérités qu'ils contenaient; que *Malesherbes*, malgré sa qualité de ministre d'état, ne put jamais obtenir

une audience particulière du monarque, sans avoir pour témoins ceux qui avoient ou croyaient avoir le plus grand intérêt à l'éloigner, et que Louis les ayant lus depuis, dans un moment où il ne lui était plus possible d'en profiter, versa des larmes tardives et inutiles.

Quelques jours après la mort de Louis XVI, un ami de *Malesherbes* alla le visiter à sa terre. Après les complimens d'usage et les témoignages d'amitié réciproquement donnés et reçus de part et d'autre, il s'établit entr'eux le dialogue suivant, que nous rapportons ici, parce qu'il renferme quelques vues philosophiques assez bien discutées, et qu'il est une nouvelle preuve du courage et de la grandeur d'ame de cet ancien ministre.

L'AMI.

Très-peu d'hommes ont eu autant de courage que vous, et il fallait une certaine force d'ame pour demander a être le défenseur de Louis XVI.

MALESHERBES.

C'est le sentiment de mon devoir qui m'y a porté, et je le ferais encore si cela était à faire.

L'AMI.

Croyez-vous que ceux qui ont fait périr ce monarque, n'étendront pas leur vengeance sur ces défenseurs ?

MALESHERBES.

Je m'attends à être leur victime; mon sacrifice est fait; ils m'y trouveront pré-

paré. La mort n'a rien qui puisse m'effrayer ; sur le bord de ma tombe, je n'ai pas du hésiter, pour conserver quelques jours de plus, de m'acquitter du plus sacré de tous les devoirs, et donner à celui qui fut jadis mon maître un témoignage de ma reconnaissance. C'est dans le malheur qu'il faut secourir les hommes, c'est dans les circonstances désastrueuses qu'on ne doit jamais composer avec les principes et les événemens.

L'AMI.

Mais quand on présume que le sacrifice de soi-même est à-peu-près inutile et ne peut arrêter un instant le glaive qui doit tomber sur la tête qu'on voudrait défendre aux prix de son sang, alors il est plus sage, je pense, de se tenir à l'écart.

MALESHERBES.

Désabusez-vous, mon ami, d'une telle erreur. Le calcul que vous faites est d'un égoïste ; ce n'est pas tant pour l'homme qu'on sacrifie, que pour rendre hommage aux principes qu'on a adoptés, satisfaire aux devoirs que nous impose la société, et donner quelques exemples de ces mâles vertus, qui sont le soutien le plus ferme d'un état.

L'AMI.

Mais quand tous les principes sont méconnus, que tout est désorganisé....

MALESHERBES.

C'est alors qu'il faut redoubler de courage, interroger sa conscience, et suivre même au péril de sa vie, tout ce qu'elle vous prescrit.

L'AMI

L'AMI.

On trouvera peu d'hommes qui sachent se mettre au-dessus des circonstances, et sacrifier leurs intérêts à leurs devoirs.

MALESHERBES.

Tant pis, il ne s'en suit pas de ce qu'on ne fait pas une chose, qu'elle ne doit pas être faite.

L'AMI.

Je pense, cependant, qu'il faut souvent se conformer au temps.

MALESHERBES.

Excellent subterfuge pour les ames faibles et timorées ; apprenez que c'est le défaut d'énergie dans les chefs qui

bouleverse les états. Vous en avez devant vous un exemple éclatant ; puisse-t-il être le dernier !

L'AMI.

Je le souhaite comme vous, mais je ne l'espère pas. La vertu est en minorité sur la terre, et la vertu est presque toujours pusillanime.

MALESHERBES.

N'appellez pas vertu cette faiblesse de caractère, qui se conscrit éternellement dans la pratique de certains devoirs sociaux. La véritable vertu est grande, courageuse, et s'élève au-dessus de tous les préjugés et des considérations humaines. Elle ne calcule que ses devoirs, le cri de sa conscience, et met à ses pieds toutes les viles passions qui désolent la société, etc., etc.

L'OMBRE
DE MALESHERBES
A
ISNARD, CADROI,
ET
DURAND-MAILLANE.

Les cris des innocentes victimes, qui viennent d'être immolées dans Marseille à la fureur des fréronistes, ont percé la profondeur de ma tombee.... Au bruit sourd et entrecoupé de leurs gémisse-

mens, mes cendres se sont ranimées.... Les larmes de leurs familles désolées ont pénétré les débris épars de mon être..... elles ont rattaché mon ame aux liens de mon corps, et lui ont rendu le courage que j'ai manifesté sur cette place aux assassins judiciaires, dont Robespierre fit son camp général de dépopulation !...

A peine eus-je été rappelé par la douleur aux bienfaits de l'existence terrestre, l'humanité prit soin de recouvrir ma tête de ses cheveux blancs, le feu brûlant de la vertu circula dans mes veines, la clémence fut mon guide dans ces lieux paisibles, créés par l'être-suprême, gour dérober l'homme de bien à la haine implacable de ces scélérats, qui, s'ils pouvaient s'introduire

sous les arbres silencieux des Champ-Élysées, entreprendraient de l'y poursuivre à coups de poignards, pour troubler ses immortelles jouissances par les hideuses teintures du crime.

Soutenu par la paix et la justice, ces deux inséparables compagnes de l'homme irréprochable, je soulevai la voûte et le plomb qui me couvre... j'écartai les énormes monseaux d'ossemens de cette multitude de français que les *Fouquier*, les *Carrier*, les *Collot*, les *Joseph Lebon* ont lancés sur le corps sanglant de *Louis XVI*, pour jouir du féroce plaisir de le réduire en poudre sous le poids des restes mutilés de ses plus fidelles amis...

Je traversai des fleuves qui roulent

des flots ensanglantés, qui prennent leur source dans les cavités de ces lieux publics où les missionnaires des décemvirs français établirent des atteliers d'égorgeurs... Je passai sur des hautes montagnes formées par des cadavres d'un nombre incalculable de malheureux qui, trop confians dans des hommes tigres dont ils essayeraient de calmer la brutalité, furent impitoyablement fusillés ou mitraillés...

Enfin, après avoir rendu à mes compagnons d'infortune les hommages de ma vénération, la force de mon attachement pour ceux qui habitent la portion de terre pour laquelle j'ai donné tous mes jours à la félicité publique, m'ouvrit bientôt un facile passage... Je franchis,

avec la rapidité de l'éclair, les barrières de l'éternité... je m'enveloppai du voile imperceptible des ombres, et je parcourus les villes du Midi dans lesquelles *Fréron* a exercé la puissance de proconsulat.

J'entendis par-tout les plaintes, les cris du désespoir ; j'aperçus les horreurs d'une cité prise d'assaut, des administrations si habiles à souffler le feu de la guerre civile, manquaient de talens pour l'éteindre : les plus corrompus avaient le plus d'autorité pour susciter le trouble et la discorde.

Les terroristes poursuivaient à main armée les honnêtes-gens, les égorgeaient dans les rues, dans les places, par-

tout où le hasard les offrait : la passion du carnage les cherchait dans leurs retraites, et les en arrachait ; la haine applaudissait aux affronts, aux injures dont on les accablait ; l'animosité décernait aux vainqueurs, avec des titres pompeux, les ornemens du triomphe.

Au sein de ces calamités affligeantes, j'entendis aussi le récit de toutes les atrocités que *Cadroi*, *Durand-Maillane* et *Isnard* ont décrites dans leurs mémoires contre un des premiers chefs de ces hordes de cannibales que la démagogie y a enfantés... Oui, ces villes, autrefois le séjour de l'abondance et du plaisir, ne sont plus que des cimetières, où le jacobinisme dresse des hécatombes aux spectres de l'anarchie... oui, il

n'est pas une pierre sur laquelle on ne lise les fusillades et les assassinats de *Fréron*.

Vieillards, hommes, femmes, enfans ; tout ce qui dans ces contrées n'a pas renoncé aux principes impérissables de la vertu, n'osent proférer ce nom... il rappelle des souvenirs si affreux qu'il expire sur les lèvres au même instant que l'impatiente indignation se surprend à les placer.

O vous *Isnard*, *Durand-Maillane* et *Cadroi*, qui connaissez tous ces forfaits, et pouvez en fournir les preuves les plus évidentes, je vous dois des vérités qui intéressent le salut de la France entière : je ne cesserai de faire l'éloge

de vos bonnes intentions ; mais je ne dissimulerai pas sur-tout la faiblesse de votre courage.

Vous en croirez mes quatre-vingts ans de vertus, qui, sans doute, ne me seront pas disputés comme les soixante de l'hypocrite *Vadier*. J'ai blanchi dans le temple de la justice sous les yeux de l'incorruptibilité ; j'ai adressé des reproches à mon *roi*, que j'aimais, mais qui avait de mauvais ministres ; je l'ai défendu dans l'adversité, j'ai péri pour l'attachement que je lui ai témoigné... Mes assassins se sont partagé mes biens... ils ont foulé sous leurs pieds mon corps presque consumé par une honorable vieillesse ; mais ils n'ont pu ravir à mon ame cette invincible énergie,

elle s'est envolée avec elle dans l'asile destiné à recueillir les talens et les vertus arrachés de leur enveloppe mortelle par des vandales, qui ne règnent qu'avec les sottises de l'ignorance et les fureurs du crimes.

Dans ces humiliantes circonstances, où la probité insultée par la scélératesse en crédit, se voit contrainte d'être témoin de l'impunité du second *Marat* de la France, je la retrouve toute entière : les persécutions que j'ai essuyées ne l'ont point fait dégénérer; je la dirige, non pas contre vous, mais vers ce zèle qui doit enflammer tout représentant flatté de jouir constamment de la confiance publique.

Jusques à quand, enfin, cesserez-vous

de n'avoir que des demi - pensées ?... Lorsque *Robespierre* vous proscrivait en masse, retenait-il une seule imposture qui favorisât ses homicides projets ?... Eh ! vous, dont le devoir est de dire des vérités qui contribueraient à délivrer les départemens du Midi de l'oppression des hommes de sang, pourquoi en retenez-vous une partie captive dans vos mains !

Si *Cicéron* n'eût pas employé contre *Catilina* tous les efforts de l'austère franchise, Rome eût été asservie par le chef d'assassins : cet orateur si justement célèbre, ne se contenta pas de faire imprimer le nombre de ses crimes, il se déclara son accusateur auprès du Sénat, et Rome fut sauvée.

Vous

Vous qui avez été chargés de faire jouir les habitans du Midi des avantages de la victoire remportées dans les journées de *Thermidor* et *Prairial*, vos talens me rappellent bien l'éloquence de ces hommes qui, dans les républiques anciennes, ont généreusement défendu la cause de l'humanité. Je sais qu'on vous attribue de subimes discours où la sensibilité de l'ame est peinte avec tous les termes qui l'embellissent, où les maux de l'anarchie sont tracés avec ce style entraînant vers l'amour de la chose publique; mais vous n'avez fait aucune action magnanime qui manifeste la ferme volonté de remplir le devoir le plus sacré du législateur, celui de tout entreprendre, plutôt que de souffrir un seul instant l'empire du crime.

Vous dormez avec indolence sous les poignards des assassins, eh ! vous ne vous réveillez que lorsqu'ils ont rempli vos champs de victimes... Vous marchez en silence sur les bords des torrens dont les ondes sont enflées des troncs et des lambeaux des corps de ceux qui vous ont nommés leurs mandataires au corps législatif. Eh ! vous ne parlez, que lorsque ces torrens eux-mêmes, indignés de votre indifférence, les déposent sur leurs plages, en obstruent votre route, et vous menacent des maux de la peste... Encore ce réveil, ces discours ne sont-ils que la publicité d'un songe et l'assemblage de quelques métaphores.

Vous vous êtes souvent appitoyés avec véhémence sur les malheurs de la

France... vous avez souvent juré de préférer courber votre tête sous la hache des bourreaux, plutôt que d'endurer la domination des tyrans... Depuis vos sermens, nous avons eu tyrans sur tyrans. Et vous vivez encore !.... A l'exemple du législateur d'Athènes, vous avez déposé votre robe et votre ceinture aux portes de Paris, vous avez abandonné votre poste en gémissant sur l'agonie de la liberté et sur la corruption de l'opinion publique.

Vous sur-tout, Isnard, je vous félicite d'avoir été parjure, tandis que six cents de vos collègues gémissaient accablés de chaînes et d'ignominie; je rends grâce à la peur qui vous a fait fuir: vous n'étiez pas plus fait pour mourir

de la main d'un bourreau, que tant d'innombrables victimes, que sous le gouvernement révolutionnaire la convention fit regarder au peuple comme attachées à ses forfaits.

Mais aujourd'hui que le *Domitien*, qui appésantissait sur vos têtes son sceptre de fer, a subi le supplice des *Phalaris*; aujourd'hui qu'il n'est pas un des membres du directoire qui ne sente le besoin d'avoir les vertus d'un *Nerva*, et de livrer à la sévérité des lois les agens qui en leur nom ont porté la mort dans les villes très-éloignées, pour y exercer par eux-mêmes les soins d'une surveillance paternelle; aujourd'hui que vous avez la possibilité de cicatriser les plaies de l'anarchie, êtes-

vous excusable de ne vous occuper qu'à disséquer dans la personne de *Fréron*, l'affreux squelette du crime ?

Il est temps d'utiliser votre éloquence.... votre république ne fait que naître, eh ! vous avez moins de courage que n'en avaient les Sénateurs Romains sous le despotisme militaire de leurs Empereurs ! ...

C'était le langage de *Montanus* qu'il fallait imiter : alors *Vespasien* (1) vivait, et fatigué de crimes dans sa vieillesse, il était tout aussi bien intentionné que le sont aujourd'hui les directeurs

(1) C'est lui qui fit périr *Helvidius*, le Caton de son siècle, et tant d'autres à qui des vertus austères coûtèrent la vie.

de vos lois.... L'infâme *Régulus* (2), dans son proconsulat, avait enveloppée dans la même ruine des enfans innocens, des vieillards illustres, des femmes respectables; et ce monstre s'étourdissant dans les délices du luxe, vivait impuni... Eh bien, la crainte de la puissance n'effraya pas *Montanus*: il marcha droit au but marqué par la justice, et les parens des victimes de *Régulus* eurent une satisfaction complette: la paix et la félicité se rétablirent dans les provinces qu'il avait jetées dans le deuil.

Alors que la nouvelle des crimes com-

(1) Ne le confondons pas avec le *Regulus* que j'ai toujours pris pour modèle.

mis récemment à *Marseille*, se fit entendre dans l'enceinte du corps législatif, vous deviez rappeler vos collègues à l'intrepide fermeté qu'ils ont montrée dans les troubles de *Prairial*; vous deviez vous élever contre tous les compagnons d'ambassade de *Fréron*, et les peindre tels que lui, puisqu'ils ont partagé ses forfaits; vous deviez dire à la tribune du conseil ces paroles que le peintre des tyrans de Rome met dans la bouche de *Montanus*: « Notre vigueur se serait-elle affaiblie... Nous ne sommes donc plus ce sénat qui, après avoir fait tuer *Néron*, demandait le supplice de ses ministres: le premier jour après un mauvais prince est le meilleur... la méchanceté même malheureuse se fait imiter. Que sera-ce si elle devient puis-

sante et accréditée ; si celui que nous n'osons offenser après sa questure, parvient à la prêture et au consulat (3) » !

Voilà comme parlaient encore ceux qui défendaient à Rome la liberté expirante entre les mains sanglantes de ses oppresseurs ! Ne puis-je pas aussi vous citer la mémorable conduite de *Pline* le jeune, venant en plein Sénat demander la permission d'accuser le proconsul *Certus* qui avait toutes les faveurs de l'empereur Nerva, élevé lui-même à la place de préfet du trésor public, et consul désigné pour l'année suivante ? les partisans du coupable veulent que sa proposition soit rejetée ; les amis de Pline

(1) TACITE, *Hist. Liv. IV*, n°. 42.

sont effrayés du péril où il s'expose : on met tout en usage pour l'obliger à se désister de cette poursuite, tout est inutile, et son courage est couronné par le succès (1).

Que sert-il à votre pays que vous ayez la réputation d'un grand orateur, si vous n'avez pas la grandeur d'ame d'en détourner les calamités qui l'affligent ? Pourquoi n'avez-vous soulevé qu'à demi le voile qui enhardit la criminelle audace de *Fréron*.

Vous animez jusqu'aux ruines pour

(1) Un de ses amis lui ayant démontré qu'en agissant ainsi il se rendait redoutable aux empereurs à venir, il eut la fermeté de lui répondre : « Tant mieux, pourvu que ce soit aux méchans empereurs. »

l'accuser, mais pas auprès du gouvernement ; mais dans l'esprit d'un peuple abymé par de longues infortunes..... Tous ces brillans tableaux ne sont que de stériles preuves d'éloquence... C'était le désespoir des habitans du Midi, leurs pensées sur la faiblesse du conseil des cinq-cents qu'il fallait exprimer.

La justice éclatante qu'ils ont droit d'attendre devra résulter de la proclamation de ces plaintes que vous y avez entendues, et que vous recelez dans votre cœur, dans la crainte d'encourir la disgrace *des hommes puissans*.

« Nos maux ne sont pas prêts à finir, *Fréron* est très-protégé, nous languissons dans la misère et l'opprobre, et les

législateurs et le directoire laissent tranquillement *Fréron*, traîner à Paris ses crimes dans un équipage marqueté du sang de nos frères.

» Nous n'espérons plus que le dernier supplice ; nous allons voir relever les échafauds, puisque *Drouet* s'est échappé, et qu'on ne juge pas *Fréron*, dont les égorgemens sont signés de sa propre main ».

Je vous le demande ! vos collègues auraient-ils pu entendre ces cris de la douleur sans frémir d'horreur ? si je pouvais en douter, je m'écrierais : ô liberté ! donne donc à la France un *Pline* le jeune, un *Montanus*, ou je disparais de ce pays, que les scélérats couvrent de ruines et de tombeaux.

FIN.

LIBRARY OF CONGRESS
0 019 640 289 5